

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 12

MONTREAL, 26 DECEMBRE, 1872.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs gausants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

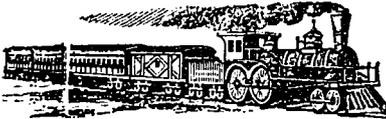
L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MAILLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. et à 9.30 P. M.

PARTANT DESAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.
Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MAILLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Etc.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3460	[En construction.]
MANITOBAN.....	41-0	[En construction.]
SARMIATIAN.....	3000	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUS-IAN.....	3000	Lt. Dutten, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	27-0	Lt. Smith, R. N. R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
GASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R. M. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mailles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

Polynesian.....	7 déc.	"
Scandinavian.....	14	"
Prussian.....	21	"
Peruvian.....	28	"
Sarmatian.....	4 janv.	"
Moravian.....	11	"
Polynesian.....	14	"

Prix du Passage de QUEBEC :-

Cabine.....	\$70 à \$90
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David.....	le ou vers le 10 Octobre
Corinthian.....	20

Un Chlurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'un pays d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser.
A Portland, à J. L. FARBER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à JONK M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITH & Co.; à Rotterdam, à G. P. IRISMAN & ZONN; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Grant Clyde Street; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
17 Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada. Plaques d'Etain.

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot.	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine.	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peintures.	Tuils à Paver.
Zinc en Lingots.	Terro à brique.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Fine Covers	Dessus Chemn.
Rouge de Plomb	Briques àfour-Fontaines, naise.	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustiques Patented. &c.
Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dors-toirs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Maille Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit do do do 8.00 P. M.
Train de la Maille de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, &c. 4.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.00 P. M., et 7.00 P. M.
Le Train de 3.30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.40 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.30 P. M.
Train de la Maille pour St. Jean et Roussé's Point, en connexion avec les Trains de Steamhead, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et avec les steamers du Lac Champlain.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6.15 A. M.
Train de la maille pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M.
Express pour Québec, minuit.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.
La magnifique vapeur neuf "FALMOUTH", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 6.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribués.		MALLES.	Levés	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.00	Ottawa, p. chem. de fer (a)	6.00	6.45
11.00	Provinces d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	7.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur,.....	5.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.P.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup,.....	7.00
8.00	St. Rémi et Hammingford	2.00
A. M.	St. Hyacinthe et Sherbrooke	5.30	12.45
8 & 11	De St. Jean et Rouss's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15
10.00	2.15
MALLES LOCALES				
11.00	Bonharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire).....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Luchins.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	8.00	2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	6.00	Pointe St. Charles et Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.00	Trois-Rivières par la Roche Nord.....	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N. Brunswick et Isle P. E. Halifax, N. E.....	7.00	7.00
.....	Les malles sous l. N. Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.45	2.15
8 & 9	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8 & 9	Island Pond, Portland et le Maine.....	12 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....
.....	Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les jeudis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.....	2.15
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. vid New-York.....	2.15

(a) Les sacs de la maille par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.
 Le Dimanche à 9.00 P. M. 1-52

E. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE
 Importateurs
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, TURBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL,

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avortit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Compagnie, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 33

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Vertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au **Dr. J. A. CREVIER,** 44, Rue Bonsecours.

UNE CHANCE RARE

Faire de l'Argent

\$3,000 par année.—Toute personne sans emploi en désirant d'en obtenir, vu qui paie davantage ne devrait point manquer d'adresser \$2.00 pour obtenir des informations complètes avec des échantillons, de manière à pouvoir réaliser de \$1,500 à \$3,000 par année.

HENRY F. LEMONT & Co., 236 Rue St. Jacques, Montréal. 21 novembre 1872. di

A V I S .

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Ecan, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION

dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal. Montréal, 29 août 1872.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,
 Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DR. ST. CÉSIRE,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

Heures de Bureau :—De 7 à 10 1/2 A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7 1/2 P. M.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 16 novembre 1872.
 ESCOMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER.

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

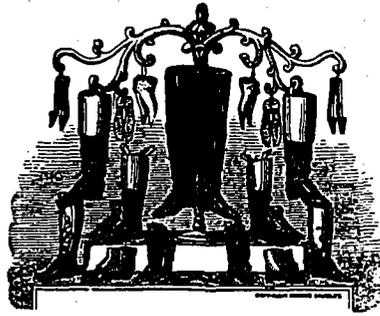
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs, En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.		Ouvrages pour Femmes.		Balf kid français boutonnées	
Bottes Napoléon semelles rapportées.....	3 00	Bals buff dentelées, hautes, D. S. et S. S. p. fm.	1 15	Bottines en cuir D. S.	1 60
" en taure.....	2 25	" " union dentelées, hautes D. S. et S. S.	1 10	" " bouts cuivrés D. S.	80
" en vache No. 1.....	2 15	" " cuir grainé basses " " "	1 15	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2.....	75
" No. 2.....	2 10	" buff " " " "	1 05	" " " " 8 à 12.....	65
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S.	1 90	" buff union " " " "	1 00	" " " " 6 à 8.....	65
Waterloo No. 1.....	1 10	Bottines en vache D. S.	90	Cong prunelle.....	70
" 2.....	1 00	" " S. S.	85	" Montréal.....	1 15
Brogans No. 1.....	1 00	Demi-bottines en vache D. S.	80	Bals " hautes, boutonnées.....	1 30
" 2.....	1 00	Cong kid français cousus.....	1 80	" " basses.....	70
Cong. buff cousus à la main.....	2 50	Bals " " boutonnées.....	2 25	" " hautes de fantaisie.....	1 0
" veau canadien.....	2 75	Pantouffles union.....	2 00	Ouvrages pour Enfants.	
" Français.....	3 00	" tapis.....	45	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10.....	70
" buff chevillées, semelles rapportées.....	1 80	" feutre élastique D. S.	50	" cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S.	6 à 10.....
" " D. S. et S. S.	1 70	Bals prunelle hautes de fantaisie.....	60	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S.	6 à 10.....
Cong. prunelle cousus à la machine.....	1 60	" " unies.....	1 10	" cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 à 10.....	60
Cong. " " " " " " " " " " " "	1 25	" " roclaquées cuir vernis.....	1 40	" buff.....	65
Pantouffles tapis.....	65	" " on chèvre.....	1 50	" buff union.....	60
Ouvrages pour Garçons.		" " unies, basses.....	75	" buff et cuir grainé, roclaquées D. S. et S. S. 5 à 8.....	65
Bottes en taure semelles rapportées 1 à 5.....	1 60	" " boutonnées, hautes.....	1 60	Cong buff D. S. et S. S. 6 à 10.....	55
" Nap.....	1 75	Cong " fin, hautes.....	75	" bouts cuivrés D. S. et S. S.	70
" Nap Union.....	1 65	Souliers cuir vernis, S. S.	80	Bottines en cuir.....	55
Cong buff.....	1 30	" " élastique D. S.	80	" " bouts cuir.....	60
" " D. S.....	1 25	Ouvrages pour Filles.		Cong kid français, cousus.....	1 10
Brogans en vache D. S.	85	Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S.	90	Bals " " " " " " " " " " " "	1 20
Bals union semelles rapportées.....	1 25	" cuir grainé hautes dentelées D. S. et S. S.	90	Bals prunelle, hautes de fantaisie.....	75
Ouvrages pour petits Garçons.		" buff union.....	85	" " basses.....	60
Bottes en taure sem. rap. bout en cuir, 9 à 13	1 30	" buff basses.....	80	Cong " Montréal.....	1 60
" Nap.....	1 45	" cuir grainé.....	80	Bals kid boutonnées 2 à 6.....	65
" Nap union.....	1 35	" buff union.....	75	Souliers de fantaisie 2 à 6.....	37
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13.....	1 05	" " D. S. et S. S.	85	Souliers cuir vernis de fantaisie 2 à 6.....	35
Bals union.....	1 00	" kid français, cousus.....	1 60		

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal.

Claques.		Bottines en Fautre.	
FOUR HOMMES. Fortes.....	\$ 55	POUR HOMMES. Bouclées.....	1 40
" " Légères.....	61	" " De Fantaisie.....	1 05
" " A renfort double.....	67	" " Femmes. Bouclées.....	1 15
" " Imitation de Sandales.....	60	" " Boutonnées.....	1 40
" " de Lacots.....	70	" " De Fantaisie.....	1 05
" " Sandales à courroies.....	67	POUR FILLES. Bouclées.....	1 00
POUR FEMMES. Fortes.....	40	" " Boutonnées.....	1 25
" " Légères.....	45	" " De Fantaisie.....	1 40
" " Sandales à courroies.....	52	POUR ENFANTS. Bouclées.....	65
" " Imitation de Sandales.....	45	" " Boutonnées.....	85
" " de Boutons.....	55	" " De Fantaisie.....	1 10
POUR FILLES. Fortes.....	38	POUR GARÇONS. Bouclées.....	1 15
" " Légères.....	35	PETITS GARÇONS.....	90
" " Sandales à courroies.....	45	Claques doublées en Flanelle.	
" " Imitation de Sandales.....	40	POUR HOMMES. A Renfort Double.....	\$1 70
" " de Boutons.....	47	" " Femmes.....	1 10
POUR GARÇONS. Fortes.....	50	" " Filles.....	80
PETITS GARÇONS.....	42	" " Garçons.....	80
POUR ENFANTS. Fortes.....	32	" " Petits Garçons.....	60
" " Légères.....	30	" " Pour Enfants.....	60
" " Sandales à courroies.....	40		
" " Imitation de Sandales.....	35		
" " de Boutons.....	42		
Bottines Artiques.			
POUR HOMMES.....	\$1 65		
" FEMMES.....	1 35		

Conditions et Termes de Vente des Marchandises en Caoutchouc jusqu'à nouvel ordre.

10 & 10 par cent d'escompte pour argent comptant. | 10 & 2 1/2 par cent d'escompte pour deux mois.
10 & 5 " " un mois, | 10 " " " trois mois.

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent.

Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN. 49

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 24 Décembre 1872.

Nous avons eu une tempête de neige qui a gêné la circulation pendant un jour ou deux. Jusqu'à présent nous n'avons pas éprouvé beaucoup de retard dans la réception des mailles par les chemins de fer, mais nous pourrions bien en être à la veille. Celle de Québec se fait attendre quelquefois deux ou trois heures.

Les steamers paraissent rencontrer beaucoup de mauvais temps à en juger par la longueur des trajets.

On dit que les opérations des forêts se poursuivent avec difficulté en conséquence du mauvais fond qu'on rencontre pour faire des chemins. La neige a couvert la terre avant qu'elle fût suffisamment gelée et les chevaux fatiguent beaucoup de ne pas rencontrer de terrain solide. Il suit de cet état de choses que les opérations sont bien moins avancées cette année que l'année dernière à pareille date et quelques-uns vont jusqu'à dire qu'un premier de l'an il n'y aura pas plus que le quart de l'ouvrage fait qu'il y avait l'année dernière.

Les affaires sont toujours au calme plat et il n'y a pas d'apparence qu'elles vont se réveiller avant le milieu du mois prochain.

L'état des importations pour le mois de Novembre fait voir un excédent pour le port de Montréal comparativement à l'année dernière. Dans quelques articles soumis à un droit spécifique l'importation a été comme suit :

	1871	quantité	valeur
Acide sulfurique lbs.	4,329		\$ 76
Parfums en bout. lbs.	2,592		566
Genièvregls.	4,516		289
Whiskeygls.	3,511		2,300
Cigares.....lbs.	26,262		24,474
Viandes salées...lbs.	155,370		9,456
Houblonlbs.	37,575		9,438

	1872.	quantité	valeur
Acide sulfurique lbs.	11,369		199
Parfums en bout etc.	7,488		2,358
Genièvregls.	53,317		23,417
Whiskeygls.	8,902		6,868
Cigares.....lbs.	42,327		36,720
Viandes salées...lbs.	779,956		55,132
Houblon.....lbs.	60,044		13,467

L'importation de l'eau-de-vie a été de 42,058 gallons valant \$48,538 contre 106,582 gallons, valant \$139,074, pour le même mois l'année

Parmi les articles acquittant en droit spécifique et ad valorem l'importation du sucre égal et au-dessus de l'étalon hollandais No 9 a été de 14,958,46 livres valant \$85,430, contre 1,826,559 lbs valant \$101,639 pour le même mois l'année dernière.

L'importation des fruits secs a été en 1871 de 2,004,162 lbs. valant \$107,391 contre 2,279,260 livres, valant \$99,759 cette année; de mélasse aut o que pour minerie de 693,973 valant \$8,482 cette année, contre 30,404 livres valant \$115 en 1871.

Dans les articles acquittant 15 o/o la proportion a été comme suit :

	1871	1872
Cuir manufact. Bottes, Sou-		
liers.....	1,033	716

Cuir manufact. Harnais et		
Selleries.....	1,457	2,020
Habillements faits à la		
main, etc.....	870	3,478
Lainages manufacturés....	137,559	126,405
Cotons ".....	95,166	81,508
Soie et Velours ".....	34,674	23,397
Fourrures ".....	17,360	19,391
Or et argent ".....	6,486	7,678
Cuivre ".....	819	1,925
Quincailleries ".....	116,485	156,684
Cuir et imitation ".....	4,925	1,864
Verreries ".....	18,969	14,171
Articles de goût ".....	49,782	41,682
Bijouteries et montres....	31,340	26,443
Autres articles.....	396,922	385,495

Le thé et le café qui n'acquittent aujourd'hui aucun droit, acquittaient l'année dernière pour ce qui était entré en consommation pour le mois de novembre seulement les droits sur

Thé vert et du Japon	331,587 lbs valant	\$101,388
Do noir.....	47,681 "	13,126
Café vert.....	47,216 "	9,081

On sait que la grande question qui occupe aujourd'hui l'Europe est la question alimentaire. Pour nous qui avons abondance de céréales, cette question est aussi de la plus haute importance en tant qu'elle aura une influence sur le prix de nos grains qui sont actuellement de délicate si difficile, hormi qu'à des prix considérés ruineux.

Dans le Nord de l'Europe on se plaint beaucoup du mauvais temps qui laisse la culture avec des semailles incomplètes. Les plaintes de ce genre sont en quelques sortes universelles aujourd'hui et cette circonstance commence à prendre un caractère assez fâcheux.

Le Times publiait, il y a quelques jours, une longue lettre de M. James Caird, ayant trait à la question alimentaire. La presse commerciale d'Angleterre a reproduit cette lettre, remarquable à plus d'un titre et M. J. Lavello, de Marseille, la reproduit dans sa circulaire, en la faisant suivre de quelques réflexions qu'elle lui suggère.

A MONSIEUR L'ÉDITEUR DE "TIMES."

Monsieur,

"Il est impossible de jeter un coup d'œil, sans une certaine appréhension, sur la perspective alimentaire du pays telle qu'elle se présente, à la suite de la dernière récolte et des pluies incessantes, qui pendant plusieurs semaines ont rendu la plus grande partie des bonnes terres à blé impropres à recevoir la semence. Non seulement les contrées du Nord et l'Ecosse ont eu à subir de grandes pertes à cause des dommages éprouvés par la récolte des grains à l'époque de la moisson, qui paraissait si belle, et pendant les pluies prolongées qui lui ont fait tant de mal, mais le Nord comme le Sud, sont trouvés dans l'impossibilité de préparer et d'ensemencer les terres les plus riches et les plus fertiles, les véritables terres à blé du pays, dans des conditions favorables et nécessaires pour assurer la récolte. La saison est maintenant si avancée que, même avec du beau temps, il est difficile de réparer le temps perdu. Et si le temps humide continue, je crains que la récolte de 1873 ne soit aussi improductive que celle de 1852, qui a été la plus mauvaise que nous ayons eu depuis la révocation de la loi sur les grains, et qui fut la conséquence des pluies prolongées de l'automne et de l'hiver 1852.

"La perte éprouvée par les fermiers dans le Nord, en déficit et endommagée est vraiment considérable, mais il ne faut pas s'exagérer l'importance que cela peut avoir sur l'alimentation du pays. La production totale du blé en Ecosse suffirait à peine à une semaine de consommation du Royaume-Uni, et quand même il se serait perdu la moitié de la récolte, cela ne pourrait influer que légèrement sur les prix et sur les apports. Nous pouvons donc abandonner cet argument qui n'est pas sérieux, dans l'examen de la question alimentaire du pays pour cet hiver et pour le printemps prochain.

"Depuis 1846, année de la famine des pommes de terre, les cultivateurs les plus expérimentés de cette racine ont toujours observé une certaine disposition délicate autour de la plante en certaines circonstances atmosphériques, et cela les amènent à craindre que si les conditions électriques de l'atmosphère et la pluie venaient à se produire d'une manière excessive, la récolte pourrait venir à manquer. C'est ce qui est arrivé en 1861 et 1862, et notamment en 1871, alors que la production fut évaluée à 30 o/o au-dessous de la moyenne. Ces mauvaises conditions atmosphériques sont arrivées à un point culminant dans l'été de 1871, et ont été des plus défavorables que nous ayons jamais eu depuis 1846, 1847 et 1848 par la récolte des pommes de terre. Cependant, quoique ce soit sans doute un malheur, il ne faut pas le considérer comme une calamité tellement nationale, qu'on puisse la comparer à celles des années, dans lesquelles la destruction de la récolte fut quasi totale. Dans presque toutes les terres riches et basses du pays, la récolte, cette année, laisse un déficit à peu près de 75 o/o et plus, tandis que les terres sèches dans les situations ouvertes, ont eu une production, non pas abondante, mais relativement saine et bonne. Il serait téméraire de donner sur une matière si incertaine, une appréciation au-delà d'une simple et bonne conjecture, mais je crois que la récolte des pommes de terre dans la Grande-Bretagne laissera un déficit d'un million et demi de tonnes. J'aurai probablement occasion d'expliquer, toute à l'heure, comment cela pourrait être en quelque sorte compensé.

"La perte des pommes de terre, a été en tout temps une question très sérieuse en Irlande. Dans cette contrée, l'étendue des terres cultivées annuellement en pommes de terre, est le double de ce qu'elle est chez nous. Nous en cultivons de 5 à 600,000 acres environ tandis qu'on en cultive un million d'acres en Irlande. Lorsque la récolte est abondante, l'excédent est vendu ou devient un stock; lorsqu'elle est mauvaise, l'aliment favori est employé avec cette parsimonie économique qui est caractéristique chez le petit fermier irlandais, et sa mauvaise récolte devient suffisante. Dans les trois années, 1857, 1858 et 1859, la production irlandaise des pommes de terre s'est élevée à 12,731,000 tonnes. Dans les trois années suivantes, 1860, 1861 et 1862, à 6,748,000 tonnes, c'est-à-dire un peu plus que la moitié de chacune des trois années précédentes. Il y a eu de l'embarras et beaucoup d'indigence dans ces trois années de demi récolte, mais il n'y a pas eu de famine. La condition du petit fermier et du labourer, s'est immensément améliorée depuis 1862, et ses moyens pour résister à la mauvaise saison, se sont renforcés dans la même proportion. Jusqu'à quel point est-il probablement destiné à souffrir dans les circonstances actuelles? Nous l'apprendrons sans doute d'une manière certaine, aussitôt que les enquêtes officielles seront complètes. Mes propres informations, émanant de sources excellentes, indiquent "qu'une moitié environ de la récolte des pommes de terre sera sauvée." Si cela est vrai, on peut dire d'après l'expérience du passé, que l'Irlande de nous causera peu ou pas de peine, au sujet de la question alimentaire, malgré le manquant partiel de sa récolte de pommes de terre, dont une partie peut être économisée par les fermiers les plus riches, et pourra se vendre à double prix dans les ports de l'Angleterre et de l'Ecosse, les plus accessibles à cette contrée.

"Je puis donc conscrire mon attention sur le blé, sur l'importance de nos besoins et

sur les sources qui pourront probablement compenser le déficit de la récolte des pommes de terre dans la Grande-Bretagne.

L'année dernière, je différais d'avis avec M. Laws sur l'estimation de la récolte du blé, mais cette année, mes observations, notamment à être d'accord avec lui sur ceci, qu'il serait hasardeux de calculer à moins de un million de quarts par mois la quantité de blé étranger nécessaire pour concourir avec le blé indigène à l'alimentation du pays. Une hausse marquée sur le prix du pain causerait une économie proportionnelle dans la consommation, économie que comme en 1867, j'évalue à 5 0/0 et peut s'élever pleinement à un million de quarts. D'un autre côté, nous avons commencé la saison avec un stock insignifiant, et le haut prix de la pomme de terre peut donner à la consommation du blé une tendance à augmenter. Cela m'amène à ce te conclusion que nous pouvons avoir probablement besoin cette campagne—de septembre 1872 à septembre 1873—de 12 millions de quarts de blé et farines étrangères.

Maintenant une pareille quantité est la plus considérable dont nous ayons jamais eu besoin et il est intéressant d'examiner s'il y a probabilité que nous puissions la recevoir et quels prix serons-nous obligés de payer. Il ne s'agit pas seulement d'une question de prix quoique le prix fasse beaucoup, mais il s'agit principalement de savoir si la nature a été plus libérale dans d'autres grands pays de production et surtout si la France est pour nous oui ou non, un compétiteur dans les achats. Sur ce dernier point la preuve est évidente. Dans les 15 dernières années, les trois de plus hauts prix ont été 1857, 1868 et 1871 : la moyenne des prix a été 56/4, 63/9, 56/8 et dans chacune de ces années la France a été pour nous un actif concurrent. Dans les quatre années 1858, 1859, 1865 et 1866 alors que la moyenne des prix ne s'est élevée qu'à 44/2, 43/9, 41/10, et 49/11 (avec une exception le plus bas prix dans toute la période) la France nous a donné sur son excédent considérable plus du quart de notre importation. Son tour d'avoir de bonnes récoltes semble être venu aujourd'hui et nous pouvons nous congratuler avec notre voisine de la riche moisson qu'elle a récolté car non-seulement cette abondance profite à elle-même, mais elle profite aussi à nous, au double point de vue qu'elle n'est pas un compétiteur et qu'elle a pu au contraire nous fournir dans ces deux derniers mois un contingent qui est de 40 0/0, plus élevé que ce qu'elle nous a jamais fourni dans les années de plus grande abondance. Si j'osais donner au commerce mon opinion relativement aux prix, je lui dirais que cela dépend toujours de la situation de la France. Lorsque la France est acheteur, les prix prennent un rang élevé. Mais toutes les fois qu'elle a eu beaucoup de marchandises à vendre, les prix ont été modérés.

Que cela peut parfaitement se réaliser cette année, est démontré par le fait que les prix en cours dans les deux derniers mois ont donné lieu à une importation sans précédent de 2,580,000 q, ce qui fait 15,000,000 de quarts à la fin de l'année, importation considérablement plus forte que nos besoins l'exigent. Ces énormes apports ont été sans doute stimulés par les avis désastreux de la récolte du nord et par les prédictions d'une perte totale de la récolte des pommes de terre.

J'ai déjà expliqué dans quelle proportion très modérée la perte de la récolte du blé en Ecosse peut affecter la question alimentaire. La plus grande partie du blé en Angleterre a été récoltée dans d'excellentes conditions. Les apports dans ce moment sont restreints, car le temps a été jusqu'ici défavorable aux battages. Si les glaces vont bientôt fermer pour un certain temps, les ports russes et les canaux d'Amérique ; si dans les mois d'hiver nous allons avoir une diminution dans les arrivages, j'ai bon espoir que d'autre part les apports de blé indigène augmenteront avec rapidité et qu'ils nous amèneront facilement à cette nouvelle saison de l'année où l'importation reprend son développement sans restriction.

Maintenant il nous reste à prouver comment on peut compenser à la consommation la perte d'un million et demi de tonnes de pommes de terre. L'importation de l'étranger, qui en octobre 1870 s'est élevée à 1,170 tonnes et à 3,900 tonnes dans le même mois 1871, éclate tout-à-coup par 85,400 tonnes en octobre 1872. Il en est arrivé de Prusse, de France, de Belgique, enfin de tous les ports du continent. On croit que la France et la Prusse ensemble en cultivent environ 25 millions de tonnes par an, en sorte que, une augmentation considérable sur les prix usuels ne peut manquer de nous attirer, d'une si grande source, la quantité relativement petite dont nous pouvons avoir besoin. Les importateurs ne prévoient aucun obstacle pour la continuité de l'importation sur le pied actuel tant que les prix se maintiendront, excepté l'interruption qui peut avoir lieu par le fait du gel. Le prix de 6 livres sterl par tonne, ici, pour les pommes de terre étrangères laisse une large bénéfice non habituel au cultivateur à l'étranger et cela nous vaudra probablement des apports suffisants.

J'ai confiance que ce que je viens d'exposer aidera à calmer l'esprit public, relativement aux apports et aux prix des denrées alimentaires pendant l'hiver. Je ne vois aucune bonne raison pour craindre une grande disette et une grande augmentation dans les prix, si toutefois il y en aura une. J'ai bon espoir que l'Irlande sera dans le cas de se soutenir d'elle-même, mais si elle avait besoin d'importer une plus grande quantité de maïs que d'habitude, les apports sont abondants et les prix modérés.

Ma plus grande inquiétude est relative à la prochaine récolte. La récolte de 1867 a été plus mauvaise que celle de 1872 et elle était accompagnée aussi d'une mauvaise récolte de pommes de terre, mais le temps d'automne à l'époque des semailles a été des plus favorables que nous ayons eu, et une grande étendue de terres a été ensemencée dans les meilleures conditions possibles. Cette année, c'est bien différent : une récolte mauvaise suivie d'un très mauvais temps pour les semailles ! Je voudrais me permettre, à cette occasion, de donner un conseil : Là où des terres for et humides ne peuvent pas être touchées avec avantage, n'ensemencez du blé que dans les terres les plus légères et les plus sèches ; et ensemencez les fortes dans le printemps, si le temps est favorable, avec du blé de printemps en les parsemant, si on le juge convenable, le nitrate de soude et de superphosphate. Que l'on y réfléchisse ; quant à moi, il me semble qu'il y a une importance nationale à agir ainsi promptement et partout pour échapper à la perte d'une grande partie de la prochaine récolte.

23 novembre 1872.

JAMES CAIRD.

Cette lettre a été écrite dans le but louable et avoué de calmer les esprits en Angleterre un peu surexcités sur la question alimentaire du pays. Nous soulignons que ce but soit atteint ; mais il nous semble qu'on l'a atteint encore plus facilement en traitant la question à fond d'une manière plus large et moins spéculative. Quand on a devant les yeux la situation véritable, sans exagérations et sans restrictions, on avise, et souvent, s'il y a un mal à emendier il est facilement conjuré.

M. Caird fait le compte que l'Angleterre, en deux mois, septembre et octobre, a reçu 2,580,000 qrs. de blé en farine, "ce qui fait, dit-il, 15 millions de quarts à la fin de l'année, importation considérable plus forte que nos besoins ne l'exigent." Cette manière de s'approvisionner largement moyennant un simple calcul arithmétique peut être très ingénieuse, mais elle rencontrera beaucoup d'incrédulité sur ses effets, et au fond cette argumentation nous paraît préjudiciable au but qu'on s'est proposé.

On aurait pu appliquer plus justement ce calcul à la question des pommes de terre. Il nous en faut, dit-on, un million de tonnes et demi : et l'importation de l'étranger éclate en octobre par 85,400 tonnes. Eh bien ! en multipliant ce chiffre par 12 on n'obtient qu'un million de tonnes. Ainsi même en supposant

que cet écart d'importation continue sans faiblir jusqu'à la fin de la campagne, il manquerait encore un demi-million de tonnes, c'est-à-dire cinq millions de quintaux métriques.

Sur le question des prix, M. Caird paraît compter beaucoup sur la France et il dit : "Toutes les fois que nous avons la France pour concurrent sur les marchés de production nous avons forcément des hauts prix ; toutes les fois que la France n'a pas besoin de blé, les hauts prix n'ont pas raison d'être : cette année la France non-seulement n'est pas un concurrent, mais elle est un de nos plus grands fournisseurs ; donc, ce sont les bas prix qui doivent prévaloir." L'intention au point de vue humanitaire et national est si louable que nous ne voudrions pas détruire l'illusion que renferme ce paragraphe. En principe général, c'est vrai : quand la France n'est pas un concurrent pour l'Angleterre, l'Angleterre n'a pas besoin de forcer les prix sur les marchés de production. Mais sommes-nous cette année dans une situation normale ? Y a-t-il cette année une grande analogie avec les années 1858, 1859, 1865, 1869, auxquelles M. Caird fait allusion ? L'Italie, la Hongrie, la Suisse étaient-elles à ces époques-là sur les rangs comme cette année ? La Russie qui est le plus grand pays de production du globe se trouvait-elle dans un degré d'infériorité marquée comme aujourd'hui ? Et enfin, avons-nous commencé la campagne à ces époques avec un épuisement de stocks aussi radical et aussi universel que cette année ?

Et pour ce qui est du fondement que l'on fait sur les excédents de la France, a-t-on tenu assez compte de ce manque de stock qui absorbe un quart de récolte ?

Malgré le calcul ingénieux tendant à prouver que l'Angleterre, à la fin de l'année, aura reçu trois millions de quarts de plus que ce qu'il lui en faut. M. Caird ne se dissimule pas que pendant les mois des glaces il y aura une diminution sensible dans les arrivages et il a bon espoir que lo vide qui se fera de ce côté sera promptement rempli par les apports plus copieux de la culture qui aidera ainsi à traverser les mois les plus difficiles et à atteindre la nouvelle saison, où les arrivages de l'étranger pourront reprendre toute leur importance.

Il y a dans ce raisonnement un effet à contre-sens difficile à comprendre et nous emignons qu'il n'y ait, ici aussi, une illusion ; illusion respectable sans doute, mais que nous qui sommes désintéressés nous ne saurions partager. Il n'est pas assez tenu compte, il nous semble, des lois économiques, de l'offre et de la demande, ni de l'équilibre qui doit nécessairement s'établir entre deux parties destinées à former un tout à forces égales.

Nous n'entendons pas faire la critique du remarquable travail de M. Caird, dont l'intention patriotique est des plus respectables, mais nous nous permettons quelques observations parce qu'il nous semble que certaines idées répondent mal au but que l'on se propose d'atteindre et nous saisissons cette occasion pour retracer la physiologie générale, telle qu'elle se présente à nos yeux.

Il résulte de l'exposé de M. Caird :

1^o Que les besoins de l'Angleterre sont généralement estimés et acceptés pour 12 millions de quarts : un million de quarts par mois.

(A continuer.)

BULLETIN JUDICIAIRE.

COUR DE CIRCUIT.

Montréal, 10 déc. 1872.

Shelder vs Robert.

Jugé :—Qu'un domestique est responsable vis-à-vis de son maître des objets qu'il a sous sa garde.

Que dans le cas de perte de ces objets, c'est au domestique à prouver qu'il y a apporté un soin suffisant et non au maître à prouver la négligence du domestique.

Beaudry, juge.

Banque Jacques-Cartier.

Onzième Rapport annuel des Directeurs à Messieurs les Actionnaires de la Banque Jacques-Cartier.

MESSIEURS.—En vous présentant leur onzième rapport annuel, vos Directeurs sont heureux de pouvoir vous féliciter encore une fois, sur le succès des opérations de la Banque durant l'année écoulée. En juin, dernier, cédant aux desirs à peu près unanimes de tous les Actionnaires et en prévision des demandes légitimes du commerce, vos Directeurs, autorisés par la résolution adoptée à l'unanimité à l'assemblée générale annuelle du 14 décembre de l'année dernière, se décidèrent à émettre de nouvelles actions dans le Fonds-Capital de la Banque, jusqu'à concurrence d'un million de dollars, et ce fut pour eux une source de grande satisfaction de voir avec quel empressement ces nouvelles actions furent souscrites, de telle sorte qu'à l'expiration des trois mois voulus par la loi, il ne restait qu'environ \$12,000 d'actions non-souscrites sur \$1,000,000, ces actions appartenant à des personnes n'ayant pas les moyens de les prendre ou aux représentants de successions n'ayant pas les pouvoirs nécessaires de le faire.

D'ailleurs ces \$12,000 rapportèrent une prime de 10 par cent, en place de 5 par cent, taux auquel la nouvelle émission de capital fut faite.

Tout naturellement, l'effet de cette nouvelle émission de Capital, fut de convertir une partie notable des Dépôts de la Banque, sur lesquels elle ne payait qu'un intérêt relativement peu élevé, en Capital permanent sur lequel elle a eu à payer un dividende de huit par cent. Malgré cela, voici le résultat de ses opérations :

Les profits nets pour l'année, y compris la prime sur la nouvelle émission de Capital, se sont élevés à 190,827.25

Sur lesquels il faut déduire :

Dividende 4 0/0 1 juin.... 47,391.16

Do 4 0/0 1 déc.... 58,094.92

105,486.38

Ce qui laisse une balance de profits de..... 85,340.87

Sur cette somme vos Directeurs ont pris pour ajouter au Fonds de Réserve..... 70,000.00

Laisant à l'avoir du compte de profits et pertes... 15,340.87

Le Fonds de Réserve se monte maintenant à \$200,000. Vos Directeurs désirent attirer votre attention sur le fait que, si profitant des circonstances qui se sont présentées plus d'une fois durant l'année, ils eussent voulu charger des taux d'escompte élevés, ils auraient sans doute à constater un chiffre plus considérable de profits, mais ils croient et ils sont sûrs de rencontrer votre approbation sur ce point, qui tout en sauvegardant les intérêts de ses actionnaires, une Banque en retour des privilèges qui lui sont accordés, doit avant tout contribuer à la prospérité générale en favorisant autant qu'il est en son pouvoir, tout en se tenant dans les limites de la prudence, le développement du commerce et en répondant à toutes les aspirations légitimes de ce dernier ; or, vos Directeurs sont d'opinion, que tandis que la spéculation peut peut-être supporter un intérêt de 12 ou 15 par cent, il est tout-à-fait impossible dans les conditions actuelles du commerce régulier de grandir et progresser, s'il est grevé d'un taux d'intérêt aussi exorbitant. Vos Directeurs sont heureux de pouvoir dire, qu'un lieu de favoriser la spéculation qui en définitive tourne rarement à l'avantage de ceux qui s'y livrent, ils se sont appliqués à favoriser le développement de nos diverses industries et à l'extension du commerce dans toutes ses branches.

Sauf les crises monétaires qui sont survenues à différentes reprises et qui menacent de devenir chroniques dans notre système financier, crises qui ont pour effet d'entraver, sinon de

paralyser la marche régulière des affaires, l'année écoulée n'offre rien de bien saillant. La perspective pour l'avenir, sans être des plus brillantes, ne se présente pas sous des couleurs trop sombres ; tout ce qu'il faudrait serait des prix plus élevés pour l'abondante récolte dont la Providence a bien voulu nous gratifier durant la dernière saison.

Dans leur dernier rapport annuel, vos directeurs vous rendaient compte de l'achat qu'ils avaient fait d'un emplacement sur la Place d'Armes, où ils se proposaient de faire ériger une bâtisse pour l'usage de la banque. Déjà, vous pouvez admirer les nobles contours du magnifique édifice où, Dieu aidant, vos directeurs espèrent vous présenter leur rapport l'année prochaine.

Comme d'habitude, vous avez à pourvoir à l'élection d'un bureau de direction en remplacement du présent bureau dont le mandat expire, mais qui est néanmoins ré-éligible. En terminant, vos directeurs sont heureux de pouvoir témoigner comme toujours du zèle et du dévouement aux intérêts de la banque de M. le Caissier et des autres officiers de l'institution.

Le tout humblement soumis,

(Signé)

R. TURKAT,

Président.

Montréal, 19 décembre 1872.

Feuille de balance de la Banque Jacques-Cartier au 30 novembre 1872.

ACTIF.

Ecaisse métalliq. \$	40,480.68
Billets de la Puissance.....	142,520.00
Billets et chèques des autres banq.	45,896.01
Balances dues par autres banques..	81,250.98
	\$ 313,147.70

Billets escomptés passés, dus et pas garantis d'une manière spéciale 63,945.84

Billets escomptés passés, dus, garantis par hypothèques, parts de Banques, etc..... 42,516.43

Billets escomptés courants..... 3,309,994.31

Propriété de la Place d'Armes.... 71,907.80

Montant dû aux héritiers Watts.... 19,269.00

52,638.00

Mobilier..... 2,000.00

3,471,085.43

3,784,233.13

PASSIF.

Capital payé..... 1,522,059.00

Fonds de Réserve. 200,000.00

Profits et Pertes... 26,144.75

1,748,794.70

Circulation..... 455,280.00

Balances dues aux autres banques.. 32,622.25

Dépôts portant intérêt..... 1,162,059.49

Dépôts ne portant pas intérêt..... 324,745.34

Dividende payable le 1er déc..... 58,094.92

Dividendes non réclamés..... 2,636.37

2,055,438.87

3,584,233.13

(Signé)

H. COTTE,

Caissier,

Montréal, 30 Novembre,

Après quoi les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

1o. Proposé par Rob. Anderson, Ecr., secondé par Damase Masson, Ecr. : " Que les rapport et Etat qui viennent d'être soumis soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires."

2o. Proposé par Jac. Grenier, Ecr., secondé par Louis Mount, Ecr. : " Que les remerciements sincères des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier sont dus et maintenant offerts à Messieurs le Président, Vice-Président et Directeurs de la Banque pour leur habile gestion des affaires pendant l'année."

3o. Proposé par Louis Marchand, Ecr., secondé par L. Delorme, Ecr., " Que la somme de quatre mille dollars soit présentée à Messieurs les Directeurs de la Banque Jacques-Cartier, pour leurs services de l'année dernière, pour être divisée entre eux selon qu'ils l'entendront."

4o. Proposé par P. P. Martin, Ecr., secondé par P. A. Fauteux, Ecr. : " Que les remerciements de cette assemblée soient offerts à Messieurs le caissier et les autres officiers de la banque, pour le zèle apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs."

MM. Jacques Grenier et Louis Gauthier, ayant été proposés à la garde du scrutin, firent rapport que MM. Romuald Trudeau, Chs. S. Rodier, Victor Hudon, J.-Bte. Beaudry, P. M. Galarnau, L. J. Béliveau, André Lapiere, Nazaire Villeneuve et John L. Cassidy, étaient réélus directeurs de la banque Jacques-Cartier, et M. Damase Masson ayant été appelé à prendre le fauteil, un vote de remerciements fut donné à messieurs le président et le secrétaire. Et l'assemblée s'ajourna.

H. CORTE,
Secrétaire.

L'impôt en France.

Nous relevons, dans la thèse pour l'auditorat au Conseil d'Etat, soutenue par M. Vergniaud, les chiffres suivants, qui montrent quelle a été la progression des différents impôts de 1830 à 1869 :

Le principal de la contribution foncière, qui n'était, en 1835, que de 134,799,007 fr., s'était élevé en 1869, par application de la loi du 17 août 1835, à 171,829,000 fr.

Le principal de la contribution personnelle et mobilière, qui s'élevait, en 1830, à 27,161,000 fr., atteignait 45,076,000 fr. en 1869.

Le principal de la contribution des portes et fenêtres, qui était, en 1830, de 12,712,080 fr., rapportait, en 1869, 61,573,000 francs.

En 1830, les contributions directes, perçues au profit de l'Etat, s'élevaient à 219,723,000 fr., elles atteignaient, en 1850, 293,153,000 fr., et en 1869, 334,799,000 fr.

Les contributions directes, perçues au profit des départements et des communes, n'étaient, en 1830, que de 84,004,000 fr.; elles s'élevaient, en 1850, à 130,777,000, et en 1869, à 230,930,000 fr.

La taxe des biens de main-morte produisait, en 1850, 3,149,980 fr., et en 1860, 3,220,007 fr.

Quant aux contributions indirectes : en 1830, elles rapportaient 202,999,000 fr.; en 1850, 356,858,000 fr.; et en 1869, 627,957,000 fr.

La vente de tabac, notamment, qui ne produisait, en 1830, que 67,149,673 fr., atteignait, en 1869, 243,122,000 fr.

Le produit de l'importation des sucres coloniaux et étrangers était en 1840, de 33,553,000 fr., et en 1868, de 48,709,000 fr.—Celui du sucre indigène, en 1840, de 4,798,000 fr., et en 1868 de 62,303,000 fr.

L'impôt sur le sel produisait, en 1830, 50 millions 677,000 fr., il s'était abaissé en 1868, à 31 millions 964,000 fr.



A VIS

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la construction du chemin de fer intercolonial donnent par les présentes avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions à leur bureau, Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 31 janvier 1874, pour 700 tonnes de chovilles de chemin de fer, suivant échantillons, qui peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, New Castle et Moncton, les soumissions doivent déterminer le prix par tonne de 2,240 lbs livrées comme suit : 300 tonnes à Campbellton, 225 tonnes à New-Castle, 175 tonnes à Moncton, N. B., en quatre lots égaux dans les mois de juin, juillet, août, septembre, et octobre prochains.

A. WALSH, ED. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELAN, Commissaires.

Chemin de fer Intercolonial, Bureau des Commissaires Ottawa, 12 Déc. 1872.

12-15

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table listing various metal and iron products with prices per unit. Includes items like 'Acier fondu', 'Aceres', 'Balles en fonte', 'Boites à roues ordinaires', 'Carvelles pressées', 'Chaudières à Potasse', 'Châssis à mailles courtes', 'Clous coupés', 'Coffres forts', 'Couchettes', 'Complets', 'Courroies', 'Couteaux à foie et palette', 'Crin frisé', 'Ecrocs carrés', 'Hex', 'Lames à lattes et bardeaux', 'Machines à perforeur', 'Machines à tordre le lin', 'Machines à driller', 'Machines à mortaiser', 'Marteaux en fer', 'Mentres', 'Outils en bois', 'Papier sablé', 'Pelles', 'Dunn's', 'F. Fox', 'Kearney's', 'à grain', 'Inférieures', 'Poutres à gond', 'Poêles doubles', 'Poêles à trois poles', 'Plomb en saumon', 'en feuille', 'à tir', 'tuyaux à gaz', 'Pompes à éternes', 'aspirantes et foulantes', 'Plaques de socs écossais', 'Trais-Riviers', 'Resorts de voiture', 'Roux en acier', 'Rivets noirs', 'à étamés', 'à poêles, voitures, polles', 'pour tonneliers', 'en cuivre', 'à bouillottes', 'Sofflets de forge', 'Serrures', 'Seles rondes', 'autres grandeurs', 'à bardenau', 'autres grandeurs', 'de moulin par pied', 'godendard', 'autres longueurs', 'à bois de cordes', 'autres longueurs', 'Socs de charrues', 'T-Riviers', 'Trrières et meches', 'Toile du Canada', 'Hutton', 'Swansea', 'Budd', 'Glamorgan', 'F & W', 'de Russie', 'Toile galvanisée', 'Tubes en fer', 'à gaz', 'à bouillottes', 'Ecrocs carrés', 'Hex'.

Les droits perçus, en 1830, sur les voitures publiques rapportaient 5,296,909 fr. et en 1868, 36 millions 081,238 fr., dont 30,186,727 fr. pour les chemins de fer. En 1830, la vente des poudres produisait 1 millions 124,695 fr., et en 1868, 13,359,519 francs.

Les droits de douane s'élevaient en 1830 à 155,819,000 francs, en 1850, à 154,034,000 fr., en 1869, à 244,618,000 fr.

Les droits d'enregistrement et de timbre s'élevaient, en 1830, à 182,125,000 fr.; en 1850, à 243,377,000 fr.; en 1869, à 463,131,000 fr.

La produit des postes était en 1830, de 33,727,000 fr.; en 1850, de 43,541,008 fr.; en 1869, de 93,209,000 fr.

Le total du produit des impôts indirects, qui était en 1830, de 574,572,000 fr., atteignait, en 1850, 747,807,000 fr., et s'élevait en 1869, à 1,238,916,000 fr.

En résumé, la moyenne des impôts directs perçus au profit de l'Etat par individu, s'élevait, en 1830, à 7 fr. 57 c.; en 1850, à 8 fr. 25 c.; en 1869, à 9 fr. 07 c.

La moyenne des impôts indirects perçus par individu s'élevait, en 1830, à 11 fr. 35 c.; en 1850, à 21 fr. 06 c.; en 1869, à 34 fr. 97 c.

MARCHE MONÉTAIRE.

21 décembre 1872.

Le marché est irrégulier. Les parts de banque ont été faibles et il s'est fait des transactions aux prix suivants :

Table of financial data under 'MARCHÉ MONÉTAIRE'. Columns: STOCKS, Acheteurs, Vendeurs, Transactions. Lists various banks and financial institutions with their respective buying and selling prices.

Change.

Table of exchange rates for various locations: Banque de Londres, Privés, Banque de New-York, Privés, Traités en Or, Or de New-York.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 26 DECEMBRE 1872.

Délégués à la Chambre de Commerce de la Puissance.

Délégués de Québec :—MM. Fry, Garneau, Dobbell et Scott.

Délégués de St. Jean, Q. :—MM. Langelier et MacPherson.

Délégués de Hamilton :—MM. A. J. Wood, McGiverin, John Stuart et Ed. Guerney.

La Banque Jacques-Cartier.

Nous publions ailleurs le rapport lu à la dernière réunion annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier, et nous devons dire de suite que ce document est également honorable pour les directeurs et le gérant et satisfaisant pour les actionnaires.

La Banque Jacques-Cartier est dans un état de pleine prospérité.

Après avoir payé à ses actionnaires un dividende de 8 p. 100 par année, elle a pu encore placer \$70,000 au fonds de réserve qui se trouve porté à \$200,000.

Ces profits considérables ont été réalisés dans le commerce légitime de banque et d'échange seulement. Cette institution s'est appliquée à décourager les spéculations hasardeuses et à donner toutes les facilités possibles au commerce régulier et à l'industrie nationale. C'est le véritable principe et le seul qui devrait présider aux opérations des banques. Par cette conduite elle a mérité le respect, l'estime et la confiance publique.

Nous devons féliciter les actionnaires, les directeurs et surtout l'habile caissier, M. H. Cotté, de l'état de prospérité de la Banque Jacques-Cartier. Celui-ci a été identifié avec l'institution depuis le commencement; c'est sous sa direction qu'elle a grandi et qu'elle a prospéré, et c'est à lui surtout que les canadiens-français sont redevables de posséder une institution financière dont ils ont droit d'être fiers.

Le Tarif et la Faillite.

A sa réunion du 18 courant, la Chambre de Commerce d'Hamilton a voté le rapport suivant du comité qui avait été chargé de prendre en considération la révision du tarif de douane et d'exercice :

Thé et Café :—Que le gouverneur général fasse payer sur le thé et le café importés des États-Unis le droit adopté à la dernière session du Parlement de la Puissance.

Cigares :—Que le droit de douane et celui d'exercice soient révisés et placés au niveau du tarif américain.

Que les cigares allemands étant desséchés au four paient à l'avenir un droit suivant leur nombre et non suivant leur poids comme à présent.

Spiritueux :—Que les spiritueux, caude-vie, genièvre, rum et whiskey soient soumis à un droit de douane d'un dollar par gallon de preuve.

Sucres :—Que les sucres soient soumis à un droit *ad valorem* seulement et que le droit spécifique soit aboli.

Riz :—Que le riz soit admis en franchise.

Marchandises soumises à un droit de 15 p. 100 :—Que dans le but d'encourager l'industrie nationale, il soit recommandé que toutes les marchandises maintenant sujettes à un droit d'importation de 15 p. 100 *ad valorem*, identiques à celles qui sont fabriquées dans le pays, paient à l'avenir un droit de 20 p. 100 *ad valorem*.

Fonte :—Qu'un bonus soit accordé durant un certain nombre d'années à la production nationale de la fonte.

Le comité chargé d'étudier la loi de Faillite a fait le rapport suivant qui a été adopté :

Votre comité a l'honneur de faire rapport que le temps a été trop court pour lui permettre de prendre en considération et de faire rapport sur les amendements désirables à la loi de Faillite actuelle, et de recommander que la question soit de nouveau renvoyée à ce comité avec instruction de faire rapport aussitôt que possible.

Votre comité recommande encore qu'une requête soit adressée au Parlement pour lui demander le maintien pur et simple de la loi actuelle, et que les amendements que cette chambre trouverait à propos de suggérer soient transmis à l'Hon. M. Abbott et à la Chambre de Commerce de Montréal.

La prochaine réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance.

Nous avons reçu et nous publions ci-dessous le *programme officiel* de délibérations de la prochaine convention annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance. Un simple coup-d'œil sur ce document suffira pour convaincre tout le monde de l'extrême importance de cette réunion. Les questions à traiter affectent les intérêts vitaux du Canada, et dans le nombre nous retrouvons celles que nous avons souvent discutées, savoir : Un traité de réciprocité, la révision du tarif, l'amendement de l'Acte de Faillite, la route du chemin de fer du Pacifique, l'Inspection obligatoire, etc.

Mais, le programme est assez éloquent pour que nous le laissions parler pour lui-même. C'est pourquoi nous le reproduisons purement et simplement :

I

RECIPROCITE :

Par le Conseil Exécutif de la Chambre.

Que c'est le devoir de la Chambre de Commerce de la Puissance d'exercer son influence en faveur de toutes mesures tendant à promouvoir la prospérité commerciale et industrielle du Canada ;— et qu'un mémoire soit adressé à Son Excellence le Gouverneur en Conseil en faveur d'un traité de réciprocité avec les États-Unis fondé sur des bases larges et libérales.

II

REVISION DU TARIF :

Chambre de Commerce de St. Hyacinthe,

Que le principe d'une protection incertaine modérée de l'industrie nationale est un principe juste ; que sa mise en opération fournit au pays les revenus nécessaires, tandis qu'elle stimule l'industrie en général et qu'elle fournit une variété d'occupations au peuple et convient spécialement à un pays nouveau comme le Canada :

Que le tarif de douanes de 1859 était en général adapté aux circonstances du pays, et qu'il est dans l'intérêt public que la liste des objets frappés d'un droit de 20 p. 100 soit restaurée, en même temps que l'on effectuera d'autres changements de nature à promouvoir l'établissement des manufactures qui peuvent étre établies avec profit en Canada ;

Qu'il est désirable de balancer l'augmentation des droits sur les objets manufacturés par une réduction considérable des droits sur le thé, le café, le sucre, les épices et autres produits des tropiques ou des pays éloignés qui ne viennent pas en concurrence avec nos propres productions et qui sont des choses nécessaires à la généralité du peuple.

Par la Chambre de Commerce de St. Jean,

1o Le libre échange n'est possible et profitable que lorsqu'une nation est *au-dessus de la concurrence*, comme était la Hollande au 17ième siècle et comme est aujourd'hui l'Angleterre.

2o Quand la concurrence est *restrictive* ou même *ruineuse*, comme dans le cas du Canada vs les États-Unis,—la protection est une *nécessité* :

3o Nous ne voulons point d'un *tarif de revenu* pour le Canada, dans le but de payer nos dettes qui ne sont qu'une bagatelle. La France et les États-Unis ont besoin d'un tarif pour payer leurs dettes. Tout ce qu'il nous faut, c'est un *tarif protecteur* pour protéger nos intérêts manufacturiers, commerciaux et industriels.

4o Un *zolverein*, ou union douanière avec les États-Unis, est impossible sous les circonstances actuelles et cela pour des raisons politiques et financières :

a Politiques :—Parcequ'il entraînerait l'absorption pratique du Canada par les États-Unis.

b financières :—Parceque les taxes et les autres charges monétaires des États-Unis devraient étre payées par le peup-

ple le moins taxé du monde. Un zolve-rein exigerait un compromis ou quelque adoucissement des charges des Etats-Unis, ce dont ceux-ci ne veulent point entendre parler. C'est pourquoi :

50 Le Canada doit avoir un tarif protecteur, ni différentiel ni de représailles, mais simplement protecteur de ses manufactures et de son commerce ;

60 Ce tarif devrait être fait pour un certain nombre d'années et n'être pas changé annuellement, excepté pour des raisons graves et urgentes ;

70 Il ne faudrait jamais perdre de vue ce grand principe d'économie politique : *qu'une nation dont les importations excèdent les exportations ne saurait être une nation réellement prospère.*

Par la Chambre de Commerce de Toronto,

Que cette Chambre ayant pleinement considéré le mode par lequel le revenu de ce pays est prélevé, pense que le temps est arrivé de s'occuper d'une révision des sources d'où provient le revenu. Cette chambre recommande avec instance au gouvernement et aux diverses branches de la Législature de faire telles modifications de droits sur les articles qui entrent dans la consommation quotidienne du peuple de nature à diminuer le prix de la vie aux classes industrielles et sur la matière première destinée aux manufactures ; encourageant ainsi et protégeant notre industrie nationale ; et qu'un revenu d'au moins un dixième de et dans \$1 soit prélevé sur les propriétés immobilières du pays en considération de leur protection et de leur augmentation de valeur ; qu'une taxe légère soit prélevée sur le bois scié exporté aux Etats-Unis, et qu'une taxe plus forte soit prélevée sur les spiritueux et le tabac :

Par la Chambre de Commerce de Kingston,

Que dans l'opinion de cette chambre le tarif actuel de 15 p. 100 est suffisamment élevé, et ce taux est regardé comme suffisant et comme protection et pour les fins du revenu.

Par la Chambre de Commerce de Pétrolia,

Que la question des droits d'exercice sur le pétrole soit considérée, ainsi que celle du tarif sur les objets qui entrent dans sa production et sa manufacture.

Que dans le cas où cette chambre recommanderait la réciprocité en certains articles avec les Etats-Unis, l'huile de pétrole y soit comprise.

Par la Chambre de Commerce de St. Jean, Québec,

Que le tarif actuel soit modifié de manière à produire un revenu suffisant pour faire face aux exigences du service public et offrir en même temps une protection suffisante et raisonnable à l'industrie nationale, sans nuire trop à notre commerce extérieur.

Que jusqu'à ce que le gouvernement des Etats-Unis soit disposé à accéder à une mesure loyale de réciprocité, un

droit égal à celui qui est imposé sur nos produits entrant aux Etats-Unis soit imposé sur tous les produits semblables des Etats-Unis, à leur entrée dans nos ports, tout en offrant toutes les facilités possibles pour l'importation, la manufacture et l'exportation en transit.

Que le droit d'exercice sur l'huile de charbon soit aboli.

III

TRAVAUX PUBLICS :

Par la Chambre de Commerce de Toronto,

Que cette chambre prenne de nouveau en considération la question de l'élargissement des canaux.

Par la Chambre de Commerce de Kingston,

Que le creusement et la protection du Havre de Kingston soient regardés comme faisant partie du plan général d'améliorations de la navigation entre l'Ouest et l'Océan.

Par la Chambre de Commerce de St. Jean, Québec,

Attendu que le tonnage annuel du commerce avec les Etats-Unis qui passe par la rivière Richelieu est de près de 300,000 tonnes, il est très important que l'élargissement projeté du canal Chambly et que l'amélioration de la Navigation du Richelieu, soient exécutés aussitôt que possible.

Par la Chambre de Commerce de Québec,

Que la question du commerce du transit entre l'Ouest et la Mer soit prise en considération par cette chambre ; ainsi que le meilleur moyen de rendre le transport plus économique par la voie du St. Laurent.

Par la Chambre de Commerce de Montréal,

Que cette chambre prenne en considération la route du chemin de fer projeté du pacifique, en tant qu'elle peut affecter le commerce intérieur du Canada, etc.

Par la Chambre de Commerce de Toronto,

Que dans l'opinion de cette chambre une loi devrait être passée à l'effet de forcer les maîtres des navires ordinaires à donner des reçus des marchandises d'une manière précise, et non pas "plus ou moins" comme à présent et de les rendre responsables pour leur remise complète à leur destination suivant le bill de chargement original.

III

COMMERCE MARITIME :

Par la Chambre de Commerce de Montréal,

Que le grand et croissant commerce maritime exige qu'un cour d'amirauté soit établie dans la ville de Montréal ou que ses pouvoirs soient délégués à la Cour.....

Qu'il est désirable que les chambres de commerce de St. Jean, N. B., Halifax, N. E., Québec et Montréal, Q., Toronto et Hamilton, Ont. soient auto-

risées par le Parlement à nommer des ajusteurs de pertes pour ces ports.

Par la Chambre de Commerce de Québec,

Que cette chambre regrette beaucoup que le gouvernement n'ait encore pris aucune mesure tendant à l'amélioration du système de pilotage qui existe maintenant dans le bas du St. Laurent ; système qu'à sa dernière réunion cette chambre a déclaré "basé sur des principes faux et comme tendant à créer de grands maux."

Que cette chambre est d'opinion qu'en vue d'encourager le commerce direct avec les Indes Occidentales et Terre-Neuve, il est très désirable qu'une exemption du pilotage obligatoire soit accordée aux bateaux à vapeur engagés dans ces commerces ainsi qu'à tous navires qui ne sont pas enregistrés pour plus de 300 tonnes, et engage le gouvernement à amender la loi en ce sens à la prochaine session du Parlement.

Par la Chambre de Commerce de Kingston,

Que cette chambre prenne en considération la convenance de n'avoir qu'une seule loi pour l'enregistrement des vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures du Canada.

IV

BANQUES—TIMBRE—ASSURANCES.

Par la Chambre de Commerce de Kingston,

Que la loi actuelle qui régit les banques et le cours monétaire soit considérée en vue d'en demander la modification.

Par la Chambre de Commerce de Toronto,

De prendre en considération l'Acte concernant les billets et les timbres de billets.

Que cette chambre considère la convenance d'une action législative pour exiger une entière uniformité dans les conditions de toutes les polices d'assurance.

Que cette chambre discute l'acte concernant la Faillite.

Par la Chambre de Commerce de St. Jean, Q.

Que le droit du timbre soit aboli.

Que l'Acte de Faillite de 1869 soit renouvelé avec tels amendements qui seraient de nature à améliorer son fonctionnement, sans en affecter les principes.

Par la Chambre de Commerce de Montréal,

Que la question d'amender et continuer l'Acte de Faillite de 1869 soit prise en considération par la Chambre de Commerce de la Puissance.

V

DIVERS.

Par la Chambre de Commerce de Québec,

Que cette chambre engage le gouvernement à faire passer par le Parlement un acte général d'inspection, et recom-

mande que l'Inspection du beurre, du poisson, des huiles de poisson, du pétrole, du cuir et des peaux, des alcalis et des comestibles y compris le lard et le bœuf, soit obligatoire; mais que l'inspection de la farine, du saindoux, du fromage et des grains de toutes sortes ne soit point obligatoire.

Par la Chambre de Commerce de Toronto,

Qu'une requête soit adressée au gouvernement de la Puissance en faveur d'une distribution gratuite des lettres dans les cités et les villes.

Que la base de la cotisation municipale dans les cités et les villes soit considérée.

Qu'il est nécessaire de faire passer une loi générale pour la prévention des incendies dans les cités, les villes et les ports.

Par la Chambre de Commerce de St. Jean, Q.

Que cette chambre s'occupe à l'insertion dans la *Gazette Officielle* seule des annonces concernant les ventes de terres et autres affaires d'un intérêt local, et qu'à l'avenir les annonces soient aussi insérées dans les journaux locaux publiés dans ou près des localités où les propriétés à vendre sont situées.

Tel est le programme. On avouera qu'il est immense et qu'il touche aux plus chers intérêts du pays en général.

Si de nouvelles suggestions arrivent avant la réunion de la Chambre, un programme supplémentaire sera publié.

La route du Chemin de fer du Pacifique.

Nous reproduisons ci-dessous un excellent article du *Métis* de Winnipeg intitulé: "*Pembina, premier terminus du Pacifique canadien*," dans lequel on admet sans réserve et l'on corrobore les idées que nous avons émises au sujet de la route du chemin de fer du Pacifique, et de l'erreur que l'on commettrait si l'on bâtissait cette voie ferrée au nord du lac Supérieur.

Ce que nous avons dit de la route du Pacifique a été généralement approuvé par le public et nous espérons que le gouvernement y concourra aussi.

Le sujet a été placé sur le programme officiel de la prochaine convention annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance et nous espérons qu'il y sera traité d'une manière approfondie. Le commerce du pays est extrêmement intéressé à ne pas voir gaspiller une somme de \$40,000,000 à construire 700 milles de chemin de fer dans un pays impraticable, quand il existe une ligne parallèle de navigation et une ligne parallèle de chemin de fer au sud du Lac Supérieur, et sans autre motif que le nouveau chemin se trouverait sur le territoire britannique.

Personne ne méconnaîtra l'intérêt qu'il y aurait à nous relier au réseau de chemins de fer américains au sud du Sault Ste. Marie.

Qu'on le veuille ou non, le Canada doit rester voisin des États-Unis et notre politique doit être de multiplier au lieu d'affaiblir les liens d'intérêt qui nous unissent.

Voici l'article du *Métis* :—

Une excellente revue commerciale publiée à Montréal, *Le Négociant Canadien*, étudie dans ses dernières livraisons la question du chemin de fer Pacifique canadien. Nous faisons aujourd'hui un extrait de son article du 21 Novembre dernier que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. Non pas que toutes les données de l'auteur sur la condition géographique du Nord-Ouest soient exactes, mais son idée fondamentale est pleine de vérité et de sens commun. Avec plus de connaissances exactes sur notre pays, le rédacteur du *Négociant* loin d'affaiblir sa thèse, l'eût au contraire fortifiée de beaucoup et rendue presque évidente.

Ainsi, par exemple, il est un fait nié ici par personne, c'est que la construction de cette partie du Pacifique Canadien entre le Lac Supérieur et la vallée de la Riv. Rouge serait des plus difficiles. Très peu ou point de colonisation possible, un climat glacial, une vaste zone non interrompue de cours d'eau et de rochers magnifiques, telle est cette région décrite par Mgr. Taché dans son ouvrage sur le Nord-Ouest.

Ce grand chaînon du chemin de fer Pacifique Canadien sera donc certainement le dernier construit, s'il l'est jamais. En supposant même qu'il le soit au plus tôt, l'entretien de la ligne, les frais de roulage et l'incertitude du transport seront tels, qu'à moins d'une subvention énorme du gouvernement, il sera impossible au cultivateur et au négociant de payer les prix demandés pour l'expédition ou l'importation de leurs articles.

Nous payons aujourd'hui de 4 à 4 1/2 cents la livre le fret de toute marchandise ordinaire expédiée de Montréal ou Toronto à Fort Garry. La moyenne de temps pris pour effectuer ce transport est de cinq à six semaines, et le colis se transborde sept ou huit fois sur le parcours le plus direct.

L'arti de Montréal il passe par Collingwood ou Sarnia, débarque à Duluth, est acheminé par voie ferrée jusqu'au terminus du *Northern Pacific* sur la Rivière Rouge, est remis à bord des bateaux de cette dernière rivière et commence une navigation longue, chancelante et des plus précaires, jusqu'à ce qu'enfin il arrive au Fort Garry. L'asso-t il par Milwaukee et St Paul, le trajet est alors plus considérable, sinon plus cher.

Et cependant quelque coûteux que soit aujourd'hui ce tarif, quelque long que soit le trajet, quelle que soit la durée du transport, ce n'est rien en comparaison de ce qui existait il y a deux ans.

Or, supposons maintenant le *Northern Pacific* construit jusqu'à Pembina, et il le sera en 1873; supposons en outre que le

Pacifique Canadien vienne là, faire sa première soudure avec les réseaux américains suivant la lumineuse idée du *Négociant*: non-seulement le Nord-Ouest à nous, se trouve à faire un pas immense, mais la construction du Pacifique Canadien lui-même devient chose facile et toute naturelle.

D'entreprise politique, le projet devient une belle et bonne affaire commerciale. En effet dès la première année de son ouverture dans Manitoba, ce chemin commence à réaliser de gros bénéfices. Bien plus, à mesure qu'il avance, il devient lui-même l'instrument le plus puissant de la colonisation et du progrès dans le pays qu'il parcourt, et ce n'est plus une solitude qu'il traverse, mais des provinces qu'il fonde. Car, ne l'oublions pas, c'est par la voie des États-Unis, c'est par Duluth ou St Paul que nous arrive ici l'immigration comme la marchandise. C'est pénible à avouer sans doute pour notre patriotisme et la route Dawson, mais c'est la pure vérité.

L'idée du *Négociant* est donc non-seulement juste et vraie en théorie, mais elle l'est tout autant dans la pratique.

D'ailleurs, ce n'est pas autrement que nous envisageons ici cette question qui touche à la partie la plus vitale de la prospérité de tout l'Occident de la Confédération anglaise de l'Amérique du Nord. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter la liste des bills réservés à chaque session pour l'approbation d'Ottawa, et l'on y verra nombre de chartes demandées et obtenues pour la construction de chemins de fer dans la Province ayant tous Pembina pour point de départ.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

ZOEL alias ZOEL FOREST, de la Cité de Montréal, commerçant.

FAILLI.

Je, soussigné, L. JOS. LAJOIE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Lundi le vingtième jour de Janvier 1873 à 3 heures P. M., pour l'examen de la Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.

Montréal, 20 Décembre 1872. 12-13

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

SYLVESTRE BONNEVILLE et ALFRED GARIÉPY, commerçants de la Cité de Montréal, et y faisant affaires ensemble, en société comme tels, sous la raison sociale de BONNEVILLE & GARIÉPY.

FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 62 Rue Commune dans la Cité de Montréal, Samedi le quatrième jour de Janvier 1873 à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic *par interim*.

Montréal, 16 Décembre 1872, 11-12.

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Vedres :-

Américaine	par lb	5	54
Anglaise	do	35	30
Européenne	do	4	5

Alcalis :-

Alcali première	par 100 lbs	6 25	6 20
do seconde	do		5 80
Alcali première	do		8 20
do seconde	do		7 50

Ammonettes :-

Ammonettes Eddy	par cas 5 grosses	5 00	5 50
do Békoué	do	4 50	5 00
do Beckst	do	4 50	5 00
do Québec	do	4 40	5 00

Arts :-

Arts du Canada	par lb	9	10
Etranger	do	10	11

Articles en bois :-

do Cuvettes assorties	3.	2 10	2 35
do do	4.	3 20	3 50
do do	9.	4 30	4 60
do Espingols par boîte	5 grosses	1 20	1 25
do Laveuses en bois	par douz.	manquant	
do zinc	do	2 05	2 25
do Sciaux ordina.	2 cèdre	do	2 10
do do	3 do	do	2 35
do Tinettes à beurre en pln	p. 100	do	27 00
do do	on frêne	do	32 00

Bains :-

do en lutton, No. 0**	par douz.	3 80	
do No. 0*	do	3 20	
do No. 0	do	3 05	
do No. 1*	do	2 95	
do No. 1	do	2 80	
do No. 2	do	2 25	
do No. 3	do	1 95	
do No. 1*	do	2 00	
do No. 1	do	2 00	
do No. 2	do	1 70	
do No. 3	do	3 60	
do No. 0	do	2 95	
do No. 2	do	2 65	

Biscuits :-

Biscuits à la Reine	par lb.	12 1/2	0 14 1/2
do au Vin	do	9	0 10
do Pic-Nic	do	8 1/2	0 10
do Mélanges communs	do	7	0 8
do do riches	do	0 12 1/2	14 1/2

Bien :-

do en boutons	par lb	0 04	0 74
do en billes assorties	do	0 12 1/2	0 15
do Victoria Laundry	do	0 12 1/2	0 15

Bois de chauffage :-

do Etable	par corde	9 50	10 00
do Merisier	do	8 50	9 00
do Hêtre	do	8 00	8 50
do Mélèze	do	7 00	8 00
do Épinette	do	7 00	7 50
do Frêne	do	5 50	6 50

Bois de service :-

do Pin clair	par 1000 pieds	30 00	35 00
do Seconde et troisième	do		19 00
do Cull	do		12 00
do Madriers de 3 pouces	par 100		90 00
do première qualité	do	45 00	50 00
do deuxième do	do	28 00	30 00
do Cull	do	32 00	30 00
do Épinette blanche	par 1000 pieds	10 00	10 50
do Madriers 3 pouces	par 100	14 00	15 00
do Bois de charpente Solives	do	28 00	30 00
do Madriers de 3 pouces	par cent	75 00	80 00
do Noyer noir	par 1000 pieds	20 00	25 00
do Bois blanc 1 pouce bout	do	17 50	20 00
do do do ordinaire	do	17 50	20 00
do do do	do	17 50	20 00
do Chêne	do	50 00	60 00
do Orme dur	do	35 00	40 00
do Merisier Hêtre et Érable	do	22 50	25 00
do Noyer tendre	do	35 00	40 00
do sardaoux en pln	do	2 50	3 00
do do épinette	do	2 00	2 30
do Lattes, pinot épinette	do		1 00

Bouillons :-

do Bouillons à bière	par grosse.	0 22 1/2	0 35
do do Vin	do	0 40	1 00
do do Soda	do	0 35	0 60
do do communs	do	0 10	0 20
do do bouilles	do	0 50	1 20

Bouteilles :-

do Bouteilles Françaises à vin, p. grosse	manquant.		
do do Anglaises à vin	do	7 00	7 50
do do Anglaises à bière	do	7 00	7 50
do do A Champagne	do	manquant	

Briques :-

do Communes ordinaires par 1,000	do	7 50	8 00
do Pressées dures	do	8 00	8 50
do do front	do	35 00	38 00
do A feu	do	35 00	38 00
do De Bath par douz.	do	0 35	0 40

Café Vert :-

do Du Cap	par lb.	0 11	0 15
do Rio	do	0 17	0 18
do St. Domingue	do	0 15	0 16
do Jamaïque	do	0 19	0 25
do Maracabo	do	0 19	0 20
do Joylan	do	0 25	
do Strawberry	do	0 27	
do Java	do	0 25	
do Yvela	do	0 27	
do Mysore	do	0 22	

Cartes à jouer :-

do Communes par douz.	do	0 60	0 80
do Jokers	do	2 00	1 00

Canavie :-

do Nouvelle Zélande	do	0 10	0 10 1/2
do Do Russie	do	0 9	0 10
do De Manille	do	0 11 1/2	0 12

Citron :-

do Citron du Canada	par lb.	0 30	0 35
do manche de la Havane	do	0 70	0 75

Cordage :-

do Cable à licou	par lb.	0 12 1/2	0 11
do merlins	do	0 12 1/2	0 11
do grellins	do	0 12 1/2	0 11
do Cordes, 48 pieds	par douz	0 95	1 00
do " 60 pieds	do	1 50	1 60
do " 72 pieds	do	1 70	
do " 100 pieds	do	2 40	

Chandelle :-

do Saponnétique de Belmont	par lb.	0 22 1/2	0 21
do Paraffine blanche	do	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorées	do	0 25	0 30
do Française	do	0 23 1/2	0 25
do de suif	do	0 10	0 11

Charbon :-

do Américain en bloc	par 2000 lbs	8 50	9 50
do do pour grilles	do	8 50	9 00
do do cœur	do	8 00	8 10
do do noix	do	8 50	9 00
do anglais pr. grille	do		9 00
do Saxe Ohio	do		7 50
do Scoussais à vapeur	do		8 50
do Pays de Galles	do	8 50	9 00
do Liverpool	do		8 00
do international à vapeur	do		manquant
do do pour grille	do		do
do de forge	do	12 00	14 00
do Triblures	do	5 00	6 00

Chocolat :-

do Faylor	par lb.	27	30
do Fry	do	25	1 00
do Menier	do	45	50

Cacao :-

do Epps	par lb		40
do Faylor	do	20	37 1/2

Chicorée :-

do Larry	par lb.	10 1/2	12
do Faylor	do	10 1/2	12

Cigares :-

do allemands	par 1000	13 00	21 00
do javinois	do	21 00	60 00
do heriot de Manille	do	manquant	
do imitation	do		do

Cirage :-

do No. 1	par grosse	2 75	3 00
do No. 2	do	3 25	3 50
do No. 3	do	4 50	4 75
do Jay & Martin	par douz.	1 60	1 75
do do	do	2 80	3 00

Collie forte :-

do Canadienne	par lb.	20	30
do Américaine ordinaire	do	manquant	
do do blanche	do	40	50
do Anglaise	do	manquant	

Comestibles :-

do Beur de choix	par lb.	16	18
do beur ordinaire	do	13	15
do Dalmatien	do	12	14
do Intérieur	do	7	8
do De Kamouraska	do	12 1/2	13 1/2
do Bacon fumé	do	manquant	
do Epaves salées	do	do	do
do do fumées	do	do	do
do jambons salés	do	do	do
do do fumés	do	15	18
do sauc salé	par tierce		25 00
do Lard salé mess.	par baril	15 00	16 00
do do mess. mince	do	16 75	17 00
do do prime mess.	do	manquant	
do do prime	do	manquant	
do do extra prime	do	manquant	
do Fromage choix	par lb.	00	12 1/2
do do ordinaire	do	11	12
do Salindou en tierce	do	10 1/2	11
do do baril	do	10	10 1/2
do do tinette	do	00	11 1/2

Coton à chandelle :-

do Américain	par lb.	25	60
--------------	---------	----	----

Couleurs :-

do Blanc de plomb Genuine	par 25 lbs		2 50
do do No 1	do		2 40
do do No 2	do		2 25
do do No 3	do		2 10
do Blanc de zinc	par 100 lbs		0 75
do Blanc de ceruse	do		1 00
do Ocre jaune	do	2 00	3 00
do Ocre rouge	do	2 50	3 00
do Vermillon commun	par lbs	0 40	0 50
do do de Chine	do		1 50

Cuirs :-

do Cuir à Semelle, No. 1 B.A.	par lb.	26	27
do do No 2	do		25
do (Slaughter)	do	30	33
do Cuir à marnals	do	32	34
do Vache Cirée Légère	do	42 1/2	45
do do Lourde	do	40	42
do do n.	do	30	35
do Vache Buflée légère	do	30	33
do do Granulourde	do	27 1/2	30
do Vache à Gra (buff)	par pied	16	17
do Vache fendue (pebbled)	do	16	17
do Vache Cirée, vide	do	19	20
do do carlée	do	17	18
do Veau Canadien, 21 à 30 lbs.	par lb.	75	80
do do 30 à 36 lbs.	do	80	85
do Peaux de Mouton	do	35	40
do do salées, inspectées No 1	par lb		9
do do vertes do No 2	do		8

Rapports :-

do De Berger assorti	par lb.	12 1/2	13
do De Riz	do	12 1/2	13
do De Ghentfield	do	13 1/2	14
do De Edwardsburg	do	7 1/2	8 1/2
do Inlich et Morton	do	7 1/2	8
do De Mais	do	10	11

Rapports :-

do Cannelle	par lb.	25	30
do Clous de Girofle	do	17	17 1/2
do Gingembre d'Afrique	do	12 1/2	14
do do Jamaïque	do	15	17 1/2
do Macis	do	1 00	1 70
do Muscade	do	1 00	1 00
do Moutarde de Wix	do	17 1/2	20
do Do, do	par douz	4 40	4 50
do Do, de Taylor	par lb.	2 00	2 75
do Do, Keen	do	17	20
do Do, Colman	do	17	20
do Do, Française	par douz.	2 00	2 25

Rapports :-

do Plomb	par lb.	7	8
do Polvre noir	do	10	16
do do blanc	do	30	32



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Lundi, le 25me jour de Novembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5ème sec. de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence en Conseil de faire le régleme[n]t suivant :

Outre les ports d'entrepôt mentionnés dans la 54me section de l'Acte passé durant la session du Canada tenue en la 33e année du règne de Sa Majesté et intitulé : "Acte concernant les Douanes," et aussi outre les ports nommés dans les listes sanctionnées par des ordres en conseil passés subséquemment en vertu du dit acte, le port suivant sera et est, par le présent, compris dans la liste des ports d'entrepôt du Canada, savoir :

Le port de Wallaceburg, dans la Province d'Ontario.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

11 à 13

CHARBON A VENDRE

La Compagnie Intercoloniale de Mines de Charbon offre en vente, délivré :

Charbon de Forge,

Charbon à Vapeur,

Charbon en Noisettes.

S'ADRESSER AU BUREAU.

4 et 5, Bâtisse Union

RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL.

1946c.

11-14

PIANOS & MUSIQUE

Laurent, Laforce & Cie

AGENTS POUR LES

CELEBRES PIANOS

DE

KNAKE, Baltimore.

CENTRAL PIANO-FORTE Co.

New-York.

SHUETZKE & LUDOLFF, New-York.

MARSHALL & WENDELL, Albany.

ORGUES SMITH

No 225, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

TOUJOURS EN VENTE

MUSIQUE EN FEUILLES

Tant pour Eglises que pour Salons.

Ce qu'il y a de mieux sous ce double rapport.

18 déc.

11-14

A LOUER

Possession au 1er Mai prochain

 Au coin des Rues St. FRANÇOIS-XAVIER et des COMMISSAIRES, le premier étage du magnifique MAGASIN occupé récemment par BARSS, TUPPER & Cie., avec une belle cave de sept pieds de hauteur.

—AUSSEI—

DES BUREAUX

spacieux et bien éclairés au 2nd et 3ème étages avec entrée séparée par la rue ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Cette bâtisse occupe un site exceptionnellement avantageux étant en face de la maison de Douane, près du Port et au centre des affaires.

Des propositions pour le loyer total de la bâtisse seraient églement reçues.

S'adresser à

ALPH. DESJARDINS,

Bureau du Nouveau-Monde,
No. 30, Rue St. Gabriel, Montréal.

3no

CHS. ALEXANDER & FILS (ETABLIE EN 1842.)

Viennent de recevoir directement de Paris.

(Collections faites par notre principal associé.)

Le plus bel assortiment de choix de Boites de goût, de Fleurs, Cosmiques, etc., qui ait été jusqu'ici offert au public,

AUSSEI,

Un assortiment de choix de

FRUITS EN CRISTAL DE PARIS.
287 et 289, Rue Notre-Dame.

19 Déc.

11-17

GRANDE MORUE VERTE DIX BOUCAUTS

A

VENDRE

PAR

MORIN & CIE,

Courtiers et Commissionnaires.

Huitres ! Huitres !!

100 BARILS

ST. SIMON et CARAJETTE

A VENDRE PAR

L. O. TURGEON

No. 338, RUE ST. PAUL



AUX ENTREPRENEURS

Chemin de Fer Intercolonial

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial demandent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'exécution d'une Bâtisse pour les Passagers et les Rafraichissement, d'un Hangar à pour le Fret et d'une Maison d'Engins, à Campbell St., N. B., et pour une Bâtisse à distance des Passagers et aux Rafraichissements, à New-Castle, N. B.

Les Plans, Devis et Formules des Soumissions pourront être vus au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle, et Moncton.

Les soumissions peuvent être portées sur tout ou un certain nombre seulement de ces édifices, et seront reçues marquées "Soumissions pour Bâtisses" au bureau des commissaires, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 3, Janvier 1873.

A. Walsh,
Ed. B. Chandler,
C. J. Brydges,
A. W. McLellan,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 4 déc. 1872. } di

TABAC EN FEUILLES

RECOLTE 1871

20 Caisses, Haut-Canada

A

VENDRE

PAR

MORIN & Cie.,

Courtiers et Commissionnaires.



AUX ENTREPRENEURS

Chemin de Fer Intercolonial

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, tiennent par les présentes Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la pose des Lisses et du Lest sur les Divisions suivantes, savoir :

No. 1, sur les Sections 3, 6, 9 et 15,—distance d'environ 75 milles.

No. 2, sur les Sections 16, 19, et 20,—distance d'environ 46 milles.

No. 3, sur les Sections 21, 22 et 23,—dépasse la rivière Miramichi jusqu'à Moncton, distance d'environ 72 milles.

Toutes les Sections ci-dessus se trouvent dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Les Devis et les Formules des soumissions pourront être obtenues au Bureau de l'Ingénieur en chef, Ottawa, et aux Bureaux des Ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Moncton.

Des Soumissions cachetées marquées "Soumissions" et adressées aux Commissaires seront reçues à leur Bureau, Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 31 Janvier, 1873.

A. Walsh,
Ed. B. Chandler,
C. J. Brydges,
A. W. McLellan,
Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial, }
Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 30 nov. 1872. } di

N. B.—Des Soumissions séparées seront requises pour les divisions numérotées 1, 2 et 3.

Elargissement du canal Welland

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées adressées au sousigné et enlées "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à

Midi, Vendredi, le 10e jour de Janvier 1873,

pour la construction de

Neuf Ecluses, pour les Excavations qui s'y rapportent, etc.,

sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et Port Dalhousie.

L'ouvrage sera donné par section, dont quatre numérotées S, 9, 10 et 11, seront situées entre le cimetière Ste. Catherine et le Chemin de Fer Great Western, et les sections 15 et 16 sont situées entre les fourneaux à ciment de Brown et qui est connu sous le nom de *Marlett's Pond*.

Des Soumissions seront reçues pour certaines parties pour quelques parties de l'élargissement et du réajustement du pris-moi du Canal au-dessus de Port Robinson et pour l'élargissement d'une partie du rivage occidental de la *Grande Prairie*, etc., etc.

Des plans des diverses sections, ainsi que les plans et devis des travaux, peuvent être vus à ce bureau depuis et après VENDREDI, le 30e jour de Décembre prochain, au Port, Ottawa, des blancs imprimés de soumissions. On peut obtenir de pareilles informations relativement aux travaux au nord de *Marlett's Pond*, au bureau de l'Ingénieur résident à Thorold, et pour les travaux au sud d'Allanburgh, au bureau de l'Ingénieur résident à Welland.

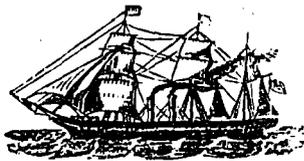
Toutes les soumissions doivent être lites sur des formulaires imprimés, et à chacune d'elles doivent être jointes les signatures réelles de deux personnes responsables et solvables, demeurant dans la Province et déposées à se rendre garantes de l'exécution du contrat.

Le département ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux publics }
Ottawa, 22 novembre 1872. } di



BATEAUX-A-VAPEUR
ENTRE LES
PORTS de FRANCE
ET CEUX DE
MONTREAL ET QUEBEC

Les vaisseaux suivants de première classe, en fr. à hélice, maintenant en construction, seront expédiés comme suit, savoir :

Le SS MONTREAL, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de Marseilles pour Montréal et Québec, le ou vers le 5 avril 1873.

Le SS TORONTO, Lloyd A 100, de 130 chevaux, enregistré pour 1,000 tonnes, partira de la Charente et de Bordeaux pour Montréal et Québec, le ou vers le 20 avril 1873.

Ces navires ont été construits spécialement pour le commerce et l'on s'attend qu'ils feront des trajets fort rapides.

On se propose d'en faire une ligne régulière entre les ports français et le Canada, et les expéditeurs de toutes espèces de marchandises les trouveront tout-à-fait convenables et commodes.

Il y aura place pour un nombre limité de passagers.

On annoncera prochainement les noms des agents à Marseilles, Bordeaux, Charente et Malaga.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la

Compagnie Franco-Canadienne de Steamers
(LIMITÉE)
17, WATER STREET
LIVERPOOL

On à
MM. Thompson, Murray & Cie
41, RUE ST. SACREMENT
MONTREAL.

11 déc.
LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER
QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
Vendue par tous les Epiciers. 52

J. L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
VERRES ET VAISSELLE,
339 et 341 Rue St. Paul,
BASSE DES SEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.
Importateurs de
CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC
En Gros et en Détail
227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

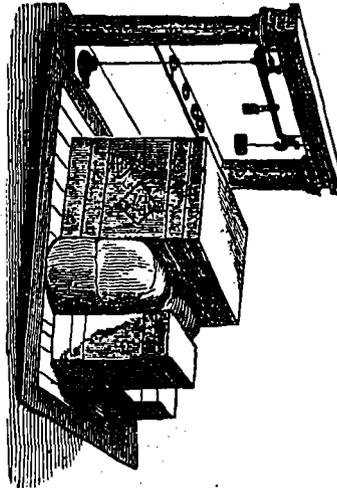
N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.
Importateurs de
VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.
EN GROS
231 et 233 Rue des Commissaires
MONTREAL. 52

ACHETEZ LA VERITABLE
BALANCE MODELE
DE
FAIRBANKS

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur, à leur donner le nom de "Balances de Fairbanks," et les acheteurs ont été souvent trompés par ces fraudeurs.

Si ces manufacturiers étaient capables de faire de bonnes balances, ils n'essaieraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.
Fairbanks et Cie., Boston, Mass.
Fairbanks et Cie., New-York.
Fairbanks et Cie., Chicago.
Fairbanks et Cie., St. Louis.
Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.
Fairbanks et Cie., Baltimore.
Fairbanks et Cie., Buffalo.
Fairbanks et Cie., Albany.
Fairbanks et Cie., Philadelphie.
Fairbanks et Cie., Cincinnati.
Fairbanks et Cie., Cleveland.
Fairbanks et Cie., St. Francisco.

FAIRBANKS & Cie.,
403, Rue St. Paul,
Montréal.

21 octobre

GAUCHER & TELMOSE
IMPORTATEURS DE
DENREES COLONIALES,
VINS ET SPIRITUEUX,
Marchands de
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
No. 201 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,
MONTREAL.
G. GAUCHER. 12 I. W. TELMOSE.



MANUFACTURIER DE
BALANCES
MONTREAL

Porteur de premiers prix
Bureau et Chambre d'Echantillons
40 et 42, Rue du Collège

Balances garanties égales à celles d'aucune manufacture américaine.
Montréal, 3 oct. 1872 12

HOSPICE LABELLE & CIE.
Marchands de
FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
No. 10, Rue du Port,
MONTREAL. 52

JOHN HOPE ET CIE
Marchands Commissionnaires

Représentants en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.
- MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.
- " DEINHARD & CIE., COBLENTZ.
- " E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.
- " E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.
20 octobre 1872.

KIRKWOOD & MORE,
Marchands de
CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUILES
DE POISSON,
No. 28 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,
SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'A cto de Faillite de 1869.

C. H. LETOURNEUX
IMPORTATEUR DE
Ferronnerie,
Quincaillerie,
Coutellerie, etc., etc.
261 à 265, Rue St. Paul.
(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)
MONTREAL.

AVIS
JOSEPH MERCIER
CARROSSIER,
Bien connu en cette ville, et résidant Rue Ste. Marie, No. 502, annonce au public et à ses amis, qu'ils l'ont si bien encouragé jusqu'à ce jour qu'il Transporte son Atelier de Carrosserie
AU
No. 50, RUE NOTRE-DAME,
A son nouvel établissement.
7 Novembre.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

ALMANACH

Agricole Commercial et Historique

DE

J. B. ROLLAND & FILS
POUR 1873

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient une foule de renseignements et de connaissances utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des fêtes religieuses soit conforme à l'Ordo.

Prix..... 5 centimes

Calendrier de la Puissance du Canada
POUR 1873

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

Cartes Jacques-Cartier

Nous offrons au commerce un grand assortiment de Cartes à jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75 et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

L'AGENCE COMMERCIALE

DU

CANADA

INSTITUTION NATIONALE

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le caractère, la capacité et la force financière de chaque marchand, commerçant, fabricant et banquier de toute la Puissance

Un Registre contenant les noms et estimations des personnes qui sont dans les affaires, sera donné avec un exposé de chacun des changements et des nouvelles sociétés

MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,

PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

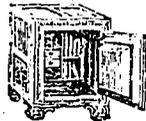
Hamilton, 20 James Street South.
Halifax, Henslein's Building, Hollis St.
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'annonce de l'agence merc. utile de MM. Murray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles sont devenues d'une indispensable nécessité aux hommes d'affaires, et sans vouloir déprécier les autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOULETS en fer à l'épreuve du feu, Publications et Châssis de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Pisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

9 Juillet 1872.

MONTREAL.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, frictions, irritations, fortifie la racine de cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

37

44, Rue Bonsecours.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des

PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
65, Rue Notre-

ASSOCIATION MUTUELLE

SUR

LA VIE.

DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurances d'aucune autre nature ne sont transigées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Déténteurs de Police. Dans cette Compagnie

Tous les profits appartiennent aux Assurés.

Cette Compagnie a été formée par l'association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

La mieux établie et la plus véritable des Assurances sur la Vie.

Le succès qui est venu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

Une grande et précieuse Institution pour le pays et le public.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

No. 235, Rue St. Jacques.

MONTREAL.

DIRECTEURS

- Wm. DARLING, Ecr.,
- R. J. REEKE, Ecr.,
- L'Hon. L. S. HUNTINGTON, M. P.,
- VICTOR HUDON, Ecr.,
- E. P. POMERVILLE, Ecr.,
- THOMAS TEFIN, Ecr.

EDWARD RAWLINGS,
GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES PROPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES Agents actifs et influents

DANS TOUTE LA PROVINCE.

3 Août.

43

BOYER, HUDON & CIE.,
Successors de LOUIS BOYER & CIE.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,
PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER,
FERMIN HUDON,
CHARLES BOYER.

MONTREAL, 52

HAGENS & CIE.,

(Autrefois Luders, Hagons & Cie.)

IMPORTATEUR EN GROS

DE

Ferromerie, Porcelaine, Produits Chimiques, Teintures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX,

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott,

Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL

MONTREAL.

GEANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Déranagement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c. &c.
Chères mercantiles attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Dorome, ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencul, curé de St. Césaire; J. S. Tappier, Ptre., curé de St. Paul; M. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Piquemault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Reduction libérale faite au commerce.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

Cafés, Epices, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

16

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALO

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaudeau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAudeau & CIE. Montréal.
THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

Huiles, Vernis, Mastics, Pincaux, &c., &c.
Verres à vitres, Lampes, Cheminees, Coltar, Etoupe, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR TAILLEES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, ETC.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossers pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pincaux et Baril de Peinture.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,

TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS

Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'usage, comprenant Le célèbre alpaca noir

“Beaver Brand,”

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGLIVY & CIE.

16

MONTREAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANEE 1873,

(Quatrième année)

Prix, à la douzaine, 30 cents.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

237 et 239 Rue St. Paul,

MONTREAL.

12

S. ROUSSEAU, FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES, CHEMINÉES ET MECHES DE LAMPE

Ordres pour Fournales à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABACS, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix.

52

LE

BULLETIN DE NEW-YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS

ABONNEMENT POUR LE CANADA

Un an.....\$5.00

Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien.